

DEPARTEMENT DU GERS

**Communauté de Communes
DES COTEAUX ARRATS GIMONE**

DELIBERATION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date convocation : 06/12/2016
Date de séance : 13/12/2016
Date d'affichage : 20.12.16
Numéro d'ordre : 2016-12-096

Nombre de conseillers		
Exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	48	53

L'an deux mille seize, le mardi 13 décembre le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en la commune de Mongausy, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT.

Etaient présents : Pierre DUFFAUT, Jean Claude BADY, Christophe MEAU, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, Françoise DASTUGUE, Jacques SERIN, Daniel DANFLOUS, Sergine AGEORGES, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Sylvie VARIN, Jean Claude DUFFAUT, Claire BRIAT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Sandrine DEDIEU, Georges DE LORENZI, Marcel DESTIEUX (suppléant de Pierre MUN), Pierre ROUMEGUERE, Georges DALLIES, Gérard FAURE, Arnaud WADEL, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Bernard MARESTAING (suppléant de Jean Michel VERNIS), Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Éric BALDUCCI, Alain CARRIERE, Pierre BAJON (suppléant de Paul BURGAN), André LAFFONT, Séverine CARCHON, Éric TRUFFI, Fabrice POURCET, Claude SOLLES VIDOU (suppléant de Bernard MONLIBOS).

Le quorum est atteint

Etaient absents : André PICCIN, Christophe LABBE, Bruno GABRIEL, Pierre AIROLDI

Etaient absents excusés : Alain de SCORRAILLE

Etaient absents excusés avec procuration :

Philippe DUDEZ a donné procuration à Christophe MEAU.

Catherine HEURTEUX a donné procuration à Stéphanie CORNEILLE.

Bruno BODART a donné procuration à Eric ANGELE.

André MARQUISSEAU a donné procuration à Joël BERNADOT.

Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.

Secrétaire de séance : Daniel DANFLOUS

Objet : Acquisition d'un véhicule électrique

Monsieur le Président présente à l'assemblée le projet d'acquisition d'un véhicule électrique pour le personnel de la 3CAG.

Ce projet bénéficie d'une aide au titre de Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte (TEPCV), grâce à l'enveloppe levée par le PETR Pays Portes de Gascogne.

Monsieur le Président expose les motifs ayant conduit la 3CAG à se positionner sur un véhicule électrique :

- l'accompagnement financier du PETR Pays Portes de Gascogne au titre de l'enveloppe Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte,
- le maillage du territoire en bornes électriques réalisé par le Syndicat Départemental d'Energies du Gers,
- la participation de la collectivité à l'effort national de réduction des gaz à effet de serre,
- la communication positive découlant de cette acquisition.

A titre indicatif, le plan de financement se présente comme suit :

Dépenses hors taxes :	15 507.00
Recettes : TEPCV	5 000.00
Autofinancement :	10 507.00

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres :

- Entérine le projet d'acquisition d'un véhicule électrique pour le personnel de la 3CAG,
- Habilité Monsieur le Président à lancer une consultation auprès de distributeurs de véhicules électriques,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette acquisition,
- Invite Monsieur le Président à inscrire les ouvertures de crédits nécessaires au budget primitif 2017.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme



Président de la Communauté de Communes
des Coteaux Arrats Gimone
DUFFAUT Pierre